



LA POSTE

Communiqué de presse

31/05/2016

La Carsat confie aux facteurs une mission de détection des risques de fragilité des retraités

Dans le cadre de la politique de l'Assurance Retraite en faveur de l'autonomie des retraités fragilisés socialement, la Carsat expérimente, début juin, un dispositif d'accompagnement et de repérage des besoins des seniors qui s'appuie sur La Poste et son réseau de facteurs.

Les bénéficiaires de ce dispositif : 2000 retraités de plus de 75 ans résidant en Alsace-Moselle, disposant de faibles ressources, qui vivent à domicile et ne perçoivent aucune aide, ni de la Carsat, ni des Conseils départementaux.

Identifiées par la Carsat, ces personnes sélectionnées ont été destinataires d'un courrier qui leur explique la démarche et leur propose un court entretien avec leur facteur. Missionné par la Carsat, le facteur se rendra au domicile du retraité pour lui poser quelques questions simples afin de cerner les difficultés rencontrées par la personne dans sa vie quotidienne : sécurité et confort du logement, déplacements, nutrition, entretien du logement. Bien entendu, cet entretien se déroulera avec l'accord de la personne dans le plus strict respect des conditions de confidentialité et du secret professionnel.

Après analyse des réponses, la Carsat recontactera chaque retraité ayant accepté de répondre aux questions posées par le facteur pour trouver une réponse adaptée à sa situation et ses besoins : solutions et aides au bien vieillir, participation aux ateliers du bien vieillir, intervention d'un professionnel ...

Votre contact Carsat Alsace-Moselle :

Pascale Mangin
Pôle Aides sociales individuelles
Carsat Alsace-Moselle
Tél : 03 88 25 25 27
pascale.mangin@carsat-am.fr

Votre contact La Poste :

Marie Masson
Directrice régionale des ventes Grands Comptes
Grand Est
Mobile : +33 (0)6 88 82 90 48
marie.masson@laposte.fr